

Missions spécifiques des membres du RASED

C'est le maître de la classe qui, le premier, repère les besoins particuliers de ses élèves.
Si nécessaire, il fait appel aux enseignants spécialisés et au psychologue de l'EN.

Enseignant spécialisé à dominante pédagogique

Pour qui ?

Pour les élèves qui ont des difficultés à apprendre et à comprendre.

Pour quoi ?

- Pour repérer avec l'enseignant les difficultés d'apprentissage des élèves ou pour les prévenir
- Pour aider les élèves à :
 - donner du sens aux apprentissages ;
 - maîtriser leurs méthodes de travail ;
 - prendre conscience de leurs progrès ;
 - (re)trouver confiance en leurs capacités ;
 - éprouver du plaisir à la réussite

Comment ?

En élaborant un projet d'aide spécialisée, qui reposera majoritairement sur du co-enseignement entre l'enseignant spécialisé et l'enseignant de la classe.
L'enseignant spécialisé peut également travailler en remédiation dans une salle mise à sa disposition.
Un PPRE est élaboré conjointement entre l'enseignant de la classe et l'enseignant Rased.
Les parents sont informés par l'enseignant du suivi de leur enfant.

Enseignant spécialisé à dominante relationnelle

Pour qui ?

Pour les élèves qui ont du mal à établir des liens entre leur monde personnel et les codes culturels de l'école.
Pour les élèves dont le comportement a des répercussions négatives sur l'efficacité dans les apprentissages.

Pour quoi ?

Pour aider l'enfant à :

- trouver sa place au sein du groupe et en accepter les contraintes ;
- donner du sens à l'école ;
- (re)trouver confiance ;
- développer l'autonomie ;
- s'éveiller au désir d'apprendre.

Comment ?

Individuellement ou en petit groupe :

- élaboration d'un projet d'accompagnement, en concertation avec l'enfant, les parents et l'enseignant.
- utilisation de médiations variées, dans la classe ou dans une salle mise à disposition ;

Les parents sont informés par l'enseignant du suivi de leur enfant.

Le psychologue de l'Education Nationale

Pour qui ?

Pour les enseignants, les familles et les enfants :

- une aide pour comprendre les difficultés rencontrées par ces derniers dans l'appropriation des connaissances, des savoir-faire, ainsi que des règles de l'école.
- une aide dans la recherche de solutions adaptées et dans leur mise en œuvre.

Pour quoi ?

Pour apporter un éclairage sur le fonctionnement psychique de l'enfant (psycho-affectif et/ou cognitif) au regard de sa difficulté à l'école.
Pour réfléchir avec la communauté éducative à la scolarisation des enfants à besoins particuliers, en situation de handicap ou non.

Comment ?

- entretiens avec les enfants, les familles et les enseignants.
- examens psychologiques si nécessaire.
- participation à l'analyse des besoins et à la mise en place des aides offertes aux enfants.
- liens avec les partenaires extérieurs.

Le code de déontologie des psychologues garantit leur discrétion professionnelle.
L'autorisation des parents est obligatoire.

Dans le cadre de leurs missions, le psychologue de l'Education Nationale et les enseignants spécialisés peuvent proposer également des actions de prévention dans tous les cycles. En complémentarité des aides apportées par le maître de la classe, ils apportent également leur concours aux enseignants pour analyser les situations particulières, élaborer et évaluer des dispositifs spécifiques : contrat, PPRE, PAP, mise en œuvre du PPS.

L'antenne Rased de Terville intervient sur les écoles

Terville :

- Moulin, EP
- Pagnol, EP

Thionville :

- Prévert, EP
- Saint Pierre, EP
- JJ Rousseau, MAT
- Guentrange, EL
- Coquelicots, MAT
- Coquelicots, EL (hors Ulis TFA et TSLA)
- Desnos Veymerange, EL
- Desnos veymerange, MAT
- G.Clément Oeutrange - EP

Ulis école TFM Les Coquelicots

Ulis école TFC Pagnol

Coordonnées du RASED :



06.87.65.21.94



rased.thionville@ac-nancy-metz.fr

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté est un dispositif de l'Education Nationale auquel font appel les enseignants ou les parents.

Partie intégrante de l'équipe pédagogique au sein des écoles et intervenant sur le temps scolaire, le RASED constitue une aide complémentaire à celle des enseignants pour répondre aux besoins particuliers des élèves en difficulté.

Le RASED travaille dans un esprit pluridisciplinaire et bienveillant à l'égard de tous, enfants, familles et enseignants.

Il est aussi un relais entre l'école et les dispositifs d'aide et de soins extérieurs.

Dans votre secteur le RASED est représenté par :

- une psychologue de l'Éducation Nationale
- une enseignante spécialisée chargée de l'aide à dominante pédagogique
- une enseignante spécialisée chargée de l'aide à dominante relationnelle

INSPECTION DE L'EDUCATION NATIONALE

CIRCONSCRIPTION DE THIONVILLE 1 IEN : Madame LEININGER



RASED

Réseau d'Aides Spécialisées aux
Elèves en Difficulté

2023/2024

